

Réduire les expositions de la population aux substances toxiques prioritaires



Enjeux et objectifs

- Six substances toxiques (benzène, hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), polychlorobiphényles (PCB) et dioxines, arsenic, mercure, solvants chlorés) sont prioritaires du fait de leur caractère cancérigène, mutagène, reprotoxique ou neurotoxique (CMR) et de l'exposition notable de la population.
- Réduction des émissions aqueuses et atmosphériques de ces substances
Prise en compte des populations les plus exposées, toutes sources de pollution confondues
Sensibilisation des communes exposées à des émissions de substances toxiques prioritaires

Actions réalisées ou en cours

Réalisé:

Inventaire des rejets des installations classées (15 dans l'air, et 80 dans l'eau)

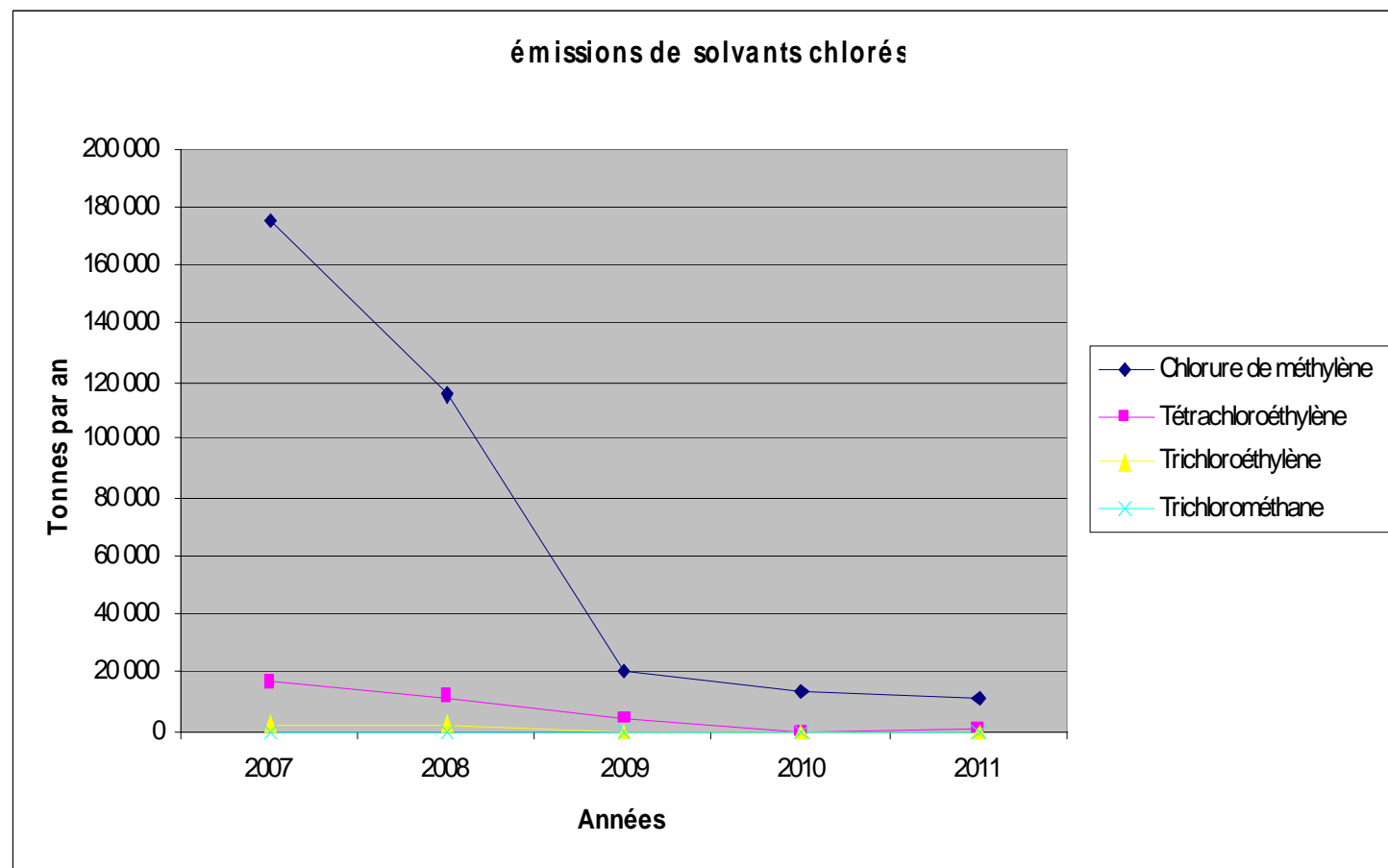
Mise en place des plans de réduction suite à cet inventaire (4 dans l'eau et 7 dans l'air)

En cours:

Modélisation des émissions dans l'air hors ICPE

Détermination des communes cibles

Résultats



Conclusions

Réduction effective des émissions et donc des expositions potentielles aux solvants chlorés

Perspectives

Poursuite des actions :

- Information sur les risques sanitaires des communes les plus impactées
- Interdiction progressive du perchloroéthylène dans les pressings contigus à des commerces ou à des habitations

